



OCTOBRE 2025/Avril 2026

Dernière
mise à jour
le : 10/02/2025

AZAY-LE-FERRON INDRE (36)

LES ANIMAUX & MOI

118 002 001

VACANCES POUR TOUS
21 RUE SAINT FARGEAU – CS 72021
75989 PARIS CEDEX 20

AGREMENTS

35, rue Hersent-Luzarche
36290 Azay-le-Ferron

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Les usagers en rendez-vous sur place sont attendus le 1^{er} jour vers entre 14 & 15h et seront repris le dernier jour vers 14 & 15 h

TRANSPORT

En train depuis Bourges, Orléans, Paris, Tours

1^{er} et dernier repas servis

Premier repas inclus : Goûter

Dernier repas inclus : Déjeuner

SITE

- Situation géographique : Le centre est situé au cœur de la Brenne, dans l'Indre.
- Cadre de vie : Au cœur du Parc Régional Naturel de la Brenne avec son château d'une riche architecture du XVe au XVIIIe siècle, le Centre est un lieu idéal de repos et d'oxygénation pour un séjour ne nécessitant presque aucun déplacement. Le centre se situe à 1h de la Vallée de la Loire et de ses châteaux
- Effectif du groupe : 15

ACTIVITES

Durant ce séjour les enfants auront l'occasion de s'immerger dans le monde animal, un temps riche de découvertes !

- Atelier sur la piste des animaux de la Brenne.
- Parc zoologique de la Haute-Touche.
- Atelier fauconnerie.
- Grands jeux organisés par les animateurs

ORGANISATION DU SEJOUR

Équipe d'encadrement Nous respectons la législation en vigueur qui est de 1 animateur pour 12 enfants.

► Vie collective : Les temps de vie collective, tels que les repas et les animations et les jeux seront utilisés afin de favoriser le vivre ensemble et la cohésion de groupe.

► Alimentation : Les temps de repas sont également propices à la découverte, les enfants seront encouragés à goûter les différents plats proposés. De même, nous souhaitons favoriser des aliments issus des producteurs proches du centre d'Azay-le-Ferron. Merci de nous prévenir en avance si votre enfant suit un régime alimentaire particulier afin que nous puissions le prendre en compte.

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

Lors de ce séjour, nos animateurs mettront en place **un blog** dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image

Le numéro de téléphone du Directeur sera également donné afin que vous puissiez le contacter sur une plage horaire qui sera indiquée le jour du départ.

Les enfants seront incités à contacter leur famille de leur propre initiative.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Afin d'accueillir votre enfant dans les meilleures conditions et finaliser son inscription, des documents vous sont demandés. Ils sont à donner de manière dématérialisée sur via un lien qui vous a été envoyé. Il est obligatoire que nous ayons :

- **La fiche de renseignements dûment complétée.** Les renseignements demandés sont nécessaires au bon déroulé du séjour. Ces renseignements quels qu'ils soient n'empêchent pas l'accueil de votre enfant et permettent d'anticiper des besoins, les bons outils pour les activités (vélo, canoë), les repas (car nous avons une cuisinière qui prépare les repas), allergie médicamenteuse et de « personnaliser » l'accueil quand cela est nécessaire (maladie, handicap, énurésie, peur...). **Plus nous sommes renseignés et plus nous pouvons offrir un séjour de qualité à votre enfant et en toute sérénité pour vous.**
- **L'attestation d'assurance maladie.** Cette attestation peut se retrouver sur votre compte CPAM. Elle est nécessaire si des soins doivent être administrés à votre enfant durant le séjour.
- **L'attestation d'assurance de votre enfant (l'assurance scolaire suffit).**
- **L'attestation d'aisance aquatique**, si une activité nautique est prévue durant son séjour.

PREPARER VOTRE SEJOUR

► Trousseau : Une fiche de trousseau est remise avec ce document, celle-ci est une liste conseillant une liste de vêtement et reste non-exhaustive. Elle permettra également à votre enfant de pouvoir être autonome et responsable de ses affaires.

Il est également conseillé que les affaires de votre enfant soient marquées de son nom et prénom afin d'éviter tout échange de vêtement avec d'autres enfants.

FICHE DE TROUSSEAU

Eté 7 Jours

NOM : Prénom :

Désignation		Quantité							Observations/pertes
		Conseillée	Fourni par les parents		Relevé à l'arrivée		Relevé au départ		
			Dans la valise	Sur l'enfant	Dans la valise	Sur l'enfant	Dans la valise	Sur l'enfant	
Sous-vêtements	Soutien-gorge	6							
	Slip, caleçon ou culotte	8							
	Chaussettes	8							
Pour la nuit	Pyjama ou chemise de nuit	2							
Vêtements	Short ou bermuda	4							
	Jupe ou robe	2							
	Pantalon, Jean	4							
	Survêtement	2							
	Blouson, veste	1							
	Pull-over/sweat-shirt	2							
	Coupe vent	1							
	T-shirt	7							
Chaussures	Chaussure de ville	1							
	Tennis ou basket	1							
	Chaussures ouvertes	1							
Pour la toilette	Drap de bain	2							
	Serviette de toilettes	2							
	Gant de toilette	2							
	Nécessaire de toilette	1							
Protection	Lunettes de Soleil	1							
	Crème Solaire	1							
	Casquette (obligatoire)	1							
Divers	Gourde	1							
	Sac à dos	1							
Si activités nautiques	Maillot ou short de bain	1							
	Serviette de plage	1							
	baskets qui ne craignent rien	1							
	Sandales/tong	1							

Il est recommandé que l'ensemble du linge et des vêtements soient marqués **au Nom et Prénom de l'enfant**.

Ce que l'enfant a sur lui le jour du départ est compris dans la liste ci-dessous. La fiche de trousseau doit être placée dans la valise (ne pas la coller).

- **Lavage du linge** : Pour les séjours inférieurs à 8 jours, il n'est pas prévu de proposer de faire des machines aux enfants, néanmoins, en cas de nécessité, il sera possible d'en faire une.
- **Argent de poche** : Il est possible que votre enfant ramène de l'argent. Notre système de fonctionnement est qu'il sera récupéré à l'arrivée de votre enfant, sera mis dans une enveloppe au nom de votre enfant avec une feuille de suivi des dépenses.
- **Santé** : Un(e) assistant(e) sanitaire sera présent(e) sur toute la durée du séjour. Si votre enfant nécessite un traitement médicamenteux, nous vous remercions de nous donner l'ordonnance, les médicaments ainsi que le P.A.I de votre enfant si vous en avez un. Si, nous n'avons pas ces documents nous ne pourrons donner le traitement à votre enfant.
- **Frais médicaux** : Merci de penser à nous donner la Carte Vitale en cas de besoin. Si nécessaire, la Ligue de l'Enseignement avancera les frais, qui seront facturés aux familles. La feuille de remboursement de soin sera envoyée à réception du remboursement.
- **Le téléphone** : Il n'est pas conseillé d'emmener son téléphone durant le séjour, notre association ne sera pas responsable de la perte ou du vol.
- **Utilisation du téléphone mobile** : Un des objectifs de ce séjour est de se déconnecter des écrans et téléphone et de se reconnecter au monde qui nous entoure. Souhaitant également favoriser le vivre-ensemble, nous considérons que le téléphone peut-être un obstacle à socialisation du jeune.

C'est pourquoi le téléphone de votre enfant sera récupéré par le directeur à l'arrivée au centre, il sera autorisé durant les temps hors activités au moment de la fin de journée, durant le temps libre avant le repas.

En cas d'urgence vous pourrez joindre le/la directeur(rice) du séjour, grâce au numéro qui vous sera donné sur la convocation.

Un temps d'appel sera également possible en début de soirée durant le temps libre et vous pourrez accéder au blog afin d'avoir des nouvelles de votre enfant.

- **Objets de valeur** : Il n'est pas conseillé d'apporter des objets de valeur sur le centre, ils pourront être confiés au directeur afin d'être mis en sécurité, mais l'association se dédouane de toute perte, vol ou casse de vos objets.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipad, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Venir en voiture

- > A10 : Paris-Bordeaux
- > A20 : Vierzon-Montauban
- > A85 : Vierzon – Angers

Venir en train / transports en commun

Tours (1h20)